

L'impôt—Loi

Nous devons replacer le problème dans son contexte. La cause principale de l'inflation n'est pas la dette du gouvernement. Pour être importante, celle-ci n'est que l'une des causes et non pas le facteur principal.

Dans les quelques minutes qui nous restent, je ferai part de mes inquiétudes au sujet de l'avenir de l'économie, aussi bien mondiale que nationale. Bien des mythes sont répandus. Je n'ai touché qu'à deux d'entre eux.

M. Riis: Monsieur l'Orateur, le député qui a la parole voudrait-il révéler la source de ses données? Je les trouve d'un intérêt tout à fait particulier. D'où les tient-il?

M. McRae: Je peux en déposer quelques-unes. Certes, je ne les ai pas toutes avec moi, mais je peux déposer les données qui concernent deux ou trois articles. J'essaierai de les rassembler. Je suis heureux qu'on s'y intéresse. A mon avis, c'est éloquent.

Je voudrais maintenant traiter d'autres généralités. Je crois avoir démolé deux mythes: d'abord, que les dépenses gouvernementales sont un gaspillage éhonté, que le gouvernement jette l'argent par les fenêtres, et ensuite, que la dette du gouvernement explique l'inflation dans son ensemble.

Il y a un mythe encore plus important qui plane sur tout le monde économique à l'heure actuelle. C'est celui de l'activité ou de l'action macroéconomique, qui résout aujourd'hui des problèmes comme du temps de Keynes. A mon avis, c'est voué à l'échec, car ces politiques monétaires ne résoudront rien. Je ne crois pas qu'une réduction de la masse monétaire, des taux d'intérêt accrus et autres mesures semblables auront les effets que nous avons escomptés. Par contre, je ne crois pas que c'est en diminuant les impôts et en cherchant à accroître les moyens financiers pour pouvoir satisfaire à la demande accrue que l'on obtiendra des résultats non plus. Et il y a toutes sortes de raisons pour cela. Je n'ai pas le temps de les énumérer maintenant, mais j'aimerais le faire à la reprise du débat.

Nous sommes tous convaincus, je crois, que les résultats de la politique monétaire actuelle ne sont pas satisfaisants; entre autres, à cause de ses effets secondaires. Des taux d'intérêt élevés sont inflationnistes. On m'a remis un chiffre. Je devrai y mettre des réserves. Si le cours du change était le même qu'en 1975, nos importations nous coûteraient environ 12 milliards de dollars de plus par année. Si les taux d'intérêt étaient les mêmes qu'en 1975, ils coûteraient au pays à peu près 23 milliards de dollars de plus. Ce facteur crée certaines difficultés.

Voyons maintenant le revers de la médaille, que préconisent les néo-démocrates. Au fond, quand ils recommandent de baisser les impôts pour faire circuler plus d'argent et augmenter la demande, ils préconisent en réalité d'alimenter l'inflation. Elle n'aurait pas aujourd'hui les effets d'autrefois. L'argent irait dans les comptes d'épargne, dans des objets de luxe de provenance étrangère au lieu de créer les effets souhaités. Avec des déficits de 10 à 12 milliards de dollars par année, nous aurions dû résoudre le problème il y a belle lurette, mais les choses ne se sont pas passées ainsi. Nous devons nous éloigner de la macro-économie pour y substituer la micro-économie, même si ces termes me répugnent. Nous devons examiner l'inflation dans sa structure, ses éléments, et tout ce qui tend à l'alimenter. Tantôt, il faut s'arrêter aux salaires, tantôt à l'énergie. Voilà ce qu'il faut étudier. Si nous voulons remé-

dier à l'inflation, nous devons cerner un élément inflationniste précis et régler son cas, mais pas à l'échelle macro-économique. Pour stimuler l'économie, il faut créer plus que cela. Contrairement à vous, je ne suis pas en faveur d'une réduction des impôts mais plutôt du lancement d'un mégaprojet.

• (2200)

Une voix: Vous êtes un socialiste.

M. McRae: Si nous choisissons la voie du mégaprojet, nous pouvons facilement déterminer le nombre d'emplois qui seront créés d'après le nombre de tonnes d'acier nécessaires et de milles de tuyaux et le reste.

C'est l'option que nous devrions prendre. Nous devrions fournir un stimulant de nature structurelle, et permettre ainsi de réaliser un certain nombre de projets et, partant, de créer des emplois.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

AIR CANADA—A) L'ÂGE DE LA RETRAITE OBLIGATOIRE. B) LA RÉINTÉGRATION D'UN PILOTE

M. Jesse P. Flis (Parkdale-High Park): Au risque, monsieur l'Orateur, d'être perçu comme un député obsédé par un seul sujet, j'interviens encore une fois pour parler des droits de la personne.

Deux ans se sont maintenant presque écoulés depuis que j'ai lancé ma campagne de protestation pour presser le gouvernement et les députés de prendre toutes les mesures possibles pour supprimer les pratiques discriminatoires ayant cours au Canada touchant la mise à la retraite obligatoire. Ces pratiques, il va sans dire, privent bien des Canadiens de leur droit de travailler et de contribuer au bien-être général du pays.

Je ferai remarquer à ce point-ci, et je le répète, que j'ai déjà parlé à plusieurs reprises de cet inquiétant problème. Mes opinions sont bien consignées au hansard. Je saisis toutefois cette occasion pour rappeler au ministre des Transports (M. Pepin) que le 11 février 1982 je lui avais demandé de faire passer un décret du conseil ordonnant à Air Canada de réintégrer le capitaine Ross Stevenson dans ses fonctions antérieures de pilote de ligne.

Comme le savent pertinemment beaucoup de députés, la Cour suprême du Canada a décidé à l'unanimité, il y a peu de temps, que les municipalités de l'Ontario ne peuvent imposer la retraite obligatoire aux pompiers âgés de 60 ans, même si cette retraite avait été négociée dans leur convention collective.

Eu égard à cela et étant donné que ce cas est identique à celui du capitaine Ross Stevenson, un pilote d'Air Canada qu'on a obligé à prendre sa retraite en vertu de la convention collective conclue entre l'Association des pilotes de ligne du Canada et la société Air Canada, il ne fait aucun doute que le ministre devrait émettre un décret du conseil réintégrant le capitaine Ross Stevenson dans ses fonctions.